

CRFPA réforme après M1 + choix des matières

Par Yasmina004, le 14/07/2017 à 19:45

Bonjour à tous,

J'ai obtenu ma licence de droit privé cette année, et à la rentrée j'envisage de faire un Master 1 en Droit des affaires afin de devenir avocate en droit des affaires.

Pour ce faire, j'aimerais avoir des témoignages d'étudiants qui ont passé l'examen du CRFPA à l'issu de leur M1 et d'étudiants qui se préparent actuellement à le passer. J'aimerais beaucoup tenté de le passer à la fin du M1, certains de mes professeurs le recommandent d'ailleurs.

Question un peu bateau mais pensez-vous que l'on peut réussir à concilier le Master 1 et l'IEJ ?

Une autre question me tracasse un peu xD : le choix des matières de spécialité ! Car depuis la réforme de cet examen, je trouve que les programmes sont énormes, ça me fait un peu peur j'avoue ! [smile7] Je voudrais donc savoir si certains ont pris le parcours droit des affaires ou droit civil pour avoir des avis.

Pour ma part, bien que j'envisage de me spécialiser en droit des affaires, je pense choisir droit civil + procédure civile pour passer l'examen car bcq de matières ont été vues durant ma licence (à part régimes matrimoniaux), alors que pour le choix de droit des affaires + procédure civile, le programme me semble plus vaste, je risque de découvrir bcq de matières...

Voilà, désolée pour la longueur du message! ^^ Merci d'avance pour vos avis :)

Par Isidore Beautrelet, le 15/07/2017 à 07:55

Bonjour

[citation] Question un peu bateau mais pensez-vous que l'on peut réussir à concilier le Master 1 et l'IEJ ? [/citation]

Comme je l'ai dit sur un autre sujet cela est très personnel. Est-ce qu'en temps normal vous avez la pression lorsqu'on vous demande plusieurs choses à la fois ?

Par Yasmina004, le 15/07/2017 à 19:02

Un peu, mais avec de l'organisation ça se passe bien. Le problème c'est qu'avec la réforme le programme est hyper vaste, et en choisissant de faire un M1 Droit des affaires, et non carrières judiciaires notamment, il y a certaines matières au programme que je ne verrais pas dans le cadre de mon master ce qui complique un peu les choses...

Par Isidore Beautrelet, le 16/07/2017 à 08:21

Bonjour

Si vous ne vous sentez pas à l'aise mieux vaut attendre l'année prochaine. Comme l'a dit Ezoah sur un autre sujet, le plus important est de se sentir prêt(e) à le passer.

Par Yasmina004, le 16/07/2017 à 18:52

D'accord, merci pour votre réponse :)